

Analyse de la situation du développement humain en Afrique en 2022

[Analysis of the situation of human development in Africa in 2022]

Abasse Tchagbèlè

Maître de Conférences en Sociologie, Université de Kara, BP 404, Togo

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Development is a complex process that gives rise to several theses, which are as diverse as they are controversial, concerning its definition. The UNDP presented, as it does every year, a report on human development published in 2022. This document thus served as the basis for the analysis of this study, the objective of which is to present and comment on the ranking of African countries and to throw a critical look at the indicators used for this purpose. The methodological approach was essentially documentary and indeed consisted in reviewing the UNDP report, as well as many other scientific documents. The analysis of the said report reveals that the only African country to appear in the category of countries with very high human development (DH) is Mauritius (63rd in the world). In that of the high DH, there are seven countries, namely the Seychelles Islands, Algeria, Egypt, Tunisia, Libya, South Africa and Gabon. Next in the medium DH category are Botswana and Morocco. It should be noted that no West African country is among the top ten in the ranking. In addition, the study made it possible to identify the shortcomings of economic indicators such as GDP, the promoters of which are accused of ignoring harmful and domestic services in their calculations. As for the UNDP, which is at the origin of the HDI, many researchers denounce the solitary and, moreover, arbitrary choice of the components of this index made by the UNDP to assess development. In addition to the HDI, the IPM takes into account certain basic social services such as access to electricity and water.

KEYWORDS: Human development, economic indicators, human development indicator, multidimensional poverty indicator, Africa.

RESUME: Le développement est un processus complexe qui suscite plusieurs thèses tout aussi diversifiées que controversées concernant sa définition. Le PNUD a présenté, comme chaque année, un rapport sur le développement humain publié en 2022. Ce document a ainsi servi de base d'analyse de la présente étude dont l'objectif est de présenter et commenter le classement des pays africains et de jeter un regard critique sur les indicateurs utilisés à cet effet. La démarche méthodologique a été essentiellement documentaire et a en effet consisté à faire la revue du rapport du PNUD, ainsi que bien d'autres documents scientifiques.

L'analyse du dudit rapport révèle que le seul pays africain à figurer dans la catégorie des pays à développement humain (DH) très élevés est l'île Maurice (63^{ème} rang mondial). Dans celle du DH élevé, se trouvent sept pays à savoir les Iles Seychelles, l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, l'Afrique du Sud et le Gabon. Viennent ensuite dans la catégorie du DH moyen, le Botswana et le Maroc. A noter qu'aucun pays ouest-africain ne figure parmi les dix premiers rangs du classement. Par ailleurs, l'étude a permis de relever les insuffisances des indicateurs économiques tels que le PIB dont il est reproché aux promoteurs d'ignorer dans leur calcul, les services nuisibles et domestiques. Quant au PNUD qui est à l'origine de l'IDH, bien de chercheurs dénoncent le choix solitaire et de surcroît arbitraire des composantes de cet indice opéré par le PNUD pour évaluer le développement. En complément de l'IDH, l'IPM permet la prise en compte de certains services sociaux fondamentaux que sont, entre autres, l'accès à l'électricité et à l'eau.

MOTS-CLEFS: développement humain, indicateurs économiques, indicateur de développement humain, indicateur de la pauvreté multidimensionnelle, Afrique.

1 INTRODUCTION

L'Afrique fait figure depuis des siècles de parent pauvre au regard des difficiles conditions de vie auxquelles sont soumises ses populations constituées pour la plupart des femmes et des enfants surtout en milieu rural. Des statistiques sont tristement affolantes sur la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la famine et la malnutrition pour ne citer que ces phénomènes. Cette situation, qui est non seulement incompréhensible, mais aussi inacceptable, révèle un paradoxe tant il est vrai que sur le plan des ressources naturelles, l'Afrique est le continent le plus riche au monde.

Pour contribuer à sortir l'Afrique de cette situation rebutante et éprouvante, d'innombrables initiatives ont été prises tant à l'échelle nationale qu'internationale avec des fortunes diverses. Ainsi, dans les années 1980, des programmes d'ajustement structurel (PAS) ont été mis en place avec pour objectif d'une part de contribuer à la croissance économique dans les pays africains et, d'autre part d'améliorer les conditions de vie de la population. Mais malheureusement, ces programmes se sont soldés par des échecs. Pour la suite, la plupart des pays africains se sont lancés, en 2000, dans la définition des stratégies de lutte contre la pauvreté, initiées par la Banque Mondiale. Ces stratégies sont consignées dans ce qu'il est convenu d'appeler « Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté » (DSRP) et s'appuient sur le dogme selon lequel la croissance suffit à réduire la pauvreté (Foly ANANOU (2015) [1]. Mais au bilan, ces stratégies, n'ayant pas non plus permis d'obtenir des résultats escomptés, ont été remplacées au Togo par exemple en 2013 par la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). Depuis 2018, le Bénin et le Togo, pour ne citer que ces deux pays, se sont engagés dans une nouvelle politique dénommée Plan national de développement (PND) respectivement pour huit ans et cinq ans.

Les échecs répétés des stratégies de développement en Afrique n'arrangent guère la situation de pauvreté déjà insoutenable par les populations qui n'en peuvent plus. Les publications annuelles des rapports de la Banque mondiale et du PNUD concernant l'Afrique, dépeignent des situations alarmantes et préoccupantes qui doivent interpeller tous les acteurs africains et les partenaires de développement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude qui vise à présenter la situation du développement humain et de la pauvreté en Afrique afin d'attirer l'attention des décideurs sur l'opportunité d'envisager des mesures plus innovantes et efficaces.

A cet effet, le questionnement sociologique de la présente étude est le suivant: Quelle est la situation actuelle du développement humain en Afrique ? Quelle analyse faire des indicateurs de développement utilisés pour le classement des pays par niveau de développement ? Nous articulons le travail autour de la méthodologie, des résultats et discussion et de la conclusion.

2 MATERIELS ET METHODES

2.1 PRÉSENTATION DE LA ZONE DE L'ÉTUDE

L'origine du mot Afrique vient du terme Ifrîqiya (du mot berbère Ifri, rochers, ou du nom des Afris, population habitant le Nord de la Tunisie). Les termes d'Afrique noire, puis subsaharienne, ont été successivement utilisés pour désigner les 49 États au Sud du Sahara sur 54 États reconnus par les Nations Unies (Philippe Hugon, 2017) [2]. Comptant donc 54 États répartis dans ses différentes parties, l'Afrique est un vaste continent doté d'une magnifique histoire et des terreaux culturels riches et variés. Et comme le rapporte (Francis GENDREAU, 1996) [3], « L'Afrique verrait sa population s'accroître beaucoup plus puisque d'ici la stabilisation, son effectif passerait de 0,73 milliard actuellement à un peu plus de 3 milliards, pour elle, le facteur multiplicatif avant stabilisation serait supérieur à 4 ! Un premier doublement interviendrait vers 2025, date à laquelle la population de l'Afrique serait de 1,5 milliard ».

2.2 LA TECHNIQUE DE COLLECTE DES DONNÉES EST LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Après avoir examiné un certain nombre de moteurs de recherche, nous avons opté pour Google Scholar qui nous a permis d'effectuer des recherches étendues portant sur des travaux universitaires, tels que les articles, thèses, livres, résumés analytiques, etc.

Nous avons également exploré les portails officiels de la Banque mondiale, du PNUD, de l'OCDE, des ministères de l'économie et bien d'autres organisations nationales et internationales où nous avons exploité des rapports divers.

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 SITUATION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN EN AFRIQUE EN 2022

3.1.1 CONTEXTE

Cette situation porte sur les indices de développement humain présentés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2022) [4] dans son rapport intitulé « Rapport sur le développement humain » élaboré à partir des enquêtes menées de diverses manières pour le compte des pays de la planète.

Cette institution de référence en matière de développement, a défini un certain nombre d'indicateurs pour évaluer les efforts déployés par différents pays à travers la planète ainsi que leur niveau de développement axé non pas sur le facteur économique (PIB) qui n'en est qu'un moyen, mais sur la qualité de vie des populations, qui constitue la finalité du développement. Il s'agit des indicateurs tels que, l'indice de développement humain (IDH), l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice de développement du genre (IDG), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Cela fait cinq indicateurs sur la base desquels le PNUD évalue chaque année le développement humain dans le monde en général et l'Afrique en particulier. A titre d'information, les pays ayant un PIB plus élevé ne sont pas forcément ceux qui ont l'IDH le plus élevé; ce qui signifie en principe, pour être en phase avec le PNUD, que le niveau de développement d'un pays se mesure non pas à travers son PIB, mais son IDH. Voilà pourquoi sur le tableau publié par le PNUD, le pays le plus développé au monde du point de vue de son IDH, ce n'est pas les Etats Unis (21^{ème}), mais la Suisse. En conséquence, le pays le plus riche au monde n'y est pas le plus développé, c'est du moins le principal enseignement à tirer de ce classement du PNUD.

Nous présentons ci-dessous un tableau que nous avons conçu à partir de celui établi par le PNUD aux pages indiquées plus haut.

Tableau 1. Situation du développement humain à partir du rapport du PNUD publié en 2022

	IDH	IDHI			IDG		IIG		IPM			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH	Valeur	Groupe	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête
Classement selon l'IDH	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021	2009-2020	2009-2020	2009-2020	2009-2020
Développement humain très élevé												
63. Maurice	0,802	0,666	17,0	-11	0,973	2	0,347	82				
Développement humain élevé												
72. Seychelles	0,785	0,661	15,8	-7	-	-	-	-	0,003	0,9	34,2	2019 N
91. Algérie	0,745	0,598	19,7	-7	0,880	5	0,499	126	0,005	1,4	39,2	2018/2019 M
97. Egypte	0,731	0,519	29,0	-21	0,882	5	0,443	109	0,020	5,2 f	37,6 f	2014 D
97. Tunisie	0,731	0,588	19,6	-7	0,931	3	0,259	61	0,003	0,8	36,5	2018 M
104. Libye	0,718	-	-	-	0,975	1	0,259	61	0,007	2,0	37,1	2014 P
109. Afrique du Sud	0,713	0,471	33,9	-22	0,944	3	0,405	97	0,025	6,3	39,8	2016 D
112. Gabon	0,706	0,554	21,5	-3	0,908	4	0,541	140	0,070	15,6	44,7	2012 D
Développement humain moyen												
117. Botswana	0,693	-	-	-	0,981	1	0,468	117	0,073q	17,2q	42,2 q	2015/2016 N
123. Maroc	0,683	0,504	26,2	-4	0,861	5	0,425	104	0,027	6,4 r	42,0 r	2017/2018 P
133. Ghana	0,632	0,458	27,5	-6	0,946	3	0,529	130	0,111	24,6	45,1	2017/2018 M
138. Sao Tomé et-Principe	0,618	0,503	18,6	7	0,907	4	0,494	124	0,048	11,7	40,9	2019 M
Namibie	0,615	0,402	34,6	-10	1,004	1	0,445	111	0,185	40,9	45,2	2013
144. Eswatini (Royaume d')	0,597	0,424	29,0	-3	0,986	1	0,540	138	0,081	19,2	42,3	2014 M
145. Guinée Equatoriale	0,596											
146. Zimbabwe	0,593	0,458	22,8	4	0,961	2	0,532	134	0,110	25,8	42,6	2019 M

148. Angola	0,586	0,407	30,5	-2	0,903	4	0,537	136	0,282	51,1	55,3	2015/2016 D
151. Cameroun	0,576	0,393	31,8	-6	0,885	5	0,565	148	0,232	43,6	53,2	2018 D
152. Kenya	0,575	0,426	25,9	3	0,941	3	0,506	128	0,171	37,5	45,6	2014 D
153. Congo	0,571	0,432	24,3	5	0,934	3	0,564	147	0,112	24,3	46,0	2014/2015 M
154. Zambie	0,565	0,390	31,0	-4	0,965	2	0,540	138	0,232	47,9	48,4	2018 D
156. Comores	0,558	0,310	44,4	-21	0,891	5	0,181	37,3	48,5	2012 D
158. Mauritanie	0,556	0,389	30,0	-2	0,890	5	0,632	161	0,261	50,6	51,5	2015 M
159. Côte d'Ivoire	0,550	0,358	34,9	-8	0,887	5	0,613	155	0,236	46,1	51,2	2016 M
Développement humain faible												
160. Tanzanie	0,549	0,418	23,9	8	0,943	3	0,560	146	0,284	57,1	49,8	2015/2016 D
162. Togo	0,539	0,372	31,0	-1	0,849	5	0,580	149	0,180	37,6	47,8	2017 M
163. Nigéria	0,535	0,341	36,3	-7	0,863	5	0,680	168	0,254	46,4	54,8	2018 D
165. Rwanda	0,534	0,402	24,7	11	0,954	2	0,388	93	0,259	54,4	47,5	2014/2015 D
166. Bénin	0,525	0,334	36,4	-7	0,880	5	0,602	152	0,368	66,8	55,0	2017/2018 D
166. Ouganda	0,525	0,396	24,6	9	0,927	3	0,530	131	0,281	57,2	49,2	2016 D
168. Lesotho	0,514	0,372	27,6	5	0,985	1	0,557	144	0,084 f	19,6 f	43,0 f	2018 M
169. Malawi	0,512	0,377	26,4	7	0,968	2	0,554	142	0,252	54,2	46,5	2015/2016 D
170. Sénégal	0,511	0,354	30,7	2	0,874	5	0,530	131	0,263	50,8	51,7	2019 D
171. Djibouti	0,509											
172. Soudan	0,508	0,336	33,9	-1	0,870	5	0,553	141	0,279	52,3	53,4	2014 M
173. Madagascar	0,501	0,367	26,7	7	0,956	2	0,556	143	0,384	69,1	55,6	2018 M
174. Gambie	0,500	0,348	30,4	4	0,924	4	0,611	153	0,204	41,6	49,0	2018 M
175. Ethiopie	0,498	0,363	27,1	8	0,921	4	0,520	129	0,367	68,7	53,3	2019 D
176. Erythrée	0,492											
177. Guinée Bissau	0,483	0,306	36,6	-5	0,867	5	0,627	159	0,341	64,4	52,9	2018/2019 M
178. Libéria	0,481	0,330	31,4	2	0,871	5	0,648	164	0,259	52,3	49,6	2019/2020 D
179. RDC	0,479	0,341	28,8	7	0,885	5	0,601	151	0,331	64,5	51,3	2017/2018 M
181. Sierra Leone	0,477	0,309	35,2	0	0,893	5	0,633	162	0,293	59,2	49,5	2019 D
182. Guinée	0,465	0,299	35,7	-4	0,850	5	0,621	157	0,373	66,2	56,4	2018 D
184. Burkina Faso	0,449	0,315	29,8	5	0,903	4	0,621	157	0,523	84,2	62,2	2010 D
185. Mozambique	0,446	0,300	32,7	0	0,922	4	0,537	136	0,417	73,1	57,0	2011 D
187. Burundi	0,426	0,302	29,1	3	0,935	3	0,505	127	0,409	75,1	54,4	2016/2017 D
188. République centrafricaine	0,404	0,240	40,6	-3	0,810	5	0,672	166	0,461	80,4	57,4	2018/2019 M
189. Niger	0,400	0,292	27,0	2	0,835	5	0,611	153	0,601	91,0	66,1	2012 D
190. Tchad	0,394	0,251	36,3	1	0,770	5	0,652	165	0,517	84,2	61,4	2019 M
191. Soudan du Sud	0,385	0,245	36,4	1	0,843	5	0,587	150	0,580	91,9	63,2	2010 M

Source: Extrait du tableau de classement selon l'IDH, 2022

3.1.2 DÉVELOPPEMENT HUMAIN À PARTIR DE L'IDH

Le PNUD (2022) [4] a donné la définition des différents indicateurs utilisés de la manière suivante:

L'indice de développement humain (IDH) est un indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain: vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent.

La première dimension est relative à la santé et à l'espérance de vie où le continent africain traîne derrière les autres continents; parlant des connaissances, on fait référence au savoir acquis grâce notamment à un processus d'apprentissage qui peut se caractériser notamment par l'éducation ou la formation; pour ce qui est du niveau de vie décent, il permet d'évaluer le niveau d'accès des ménages à la nourriture (l'alimentation), à l'eau, au logement, à l'éducation aux soins de santé, au transport, aux vêtements et à d'autres besoins essentiels, y compris une provision en cas d'imprévus. Puisque selon la déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 2015) [5] en son article 25, « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires.

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que dans la catégorie des pays à développement humain très élevé, il n'y a qu'un pays africain qui sauve les meubles, l'île Maurice avec un IDH d'une valeur de 0,802 et occupant le 63^{ème} rang mondial des pays les plus développés. Dans la catégorie du développement humain élevé, sept pays se sont illustrés. Le premier d'entre eux sont les îles Seychelles, suivi de l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, l'Afrique du Sud et le Gabon, dont la valeur de leur IDH est estimée respectivement à 0,785, 0,745, 0,731 (Égypte et Tunisie), 0,718, 0,713 et 0,706 occupant respectivement les 72^{ème}, 91^{ème}, 97^{èmes}, 104^{ème}, 109^{ème} et 112^{ème} rangs mondiaux, et 2^{ème}, 37^{ème}, 4^{èmes}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} en Afrique. Les deux autres pays qui complètent la liste des dix pays les plus développés en Afrique sont dans la catégorie du développement humain moyen, le Botswana avec un IDH de 0,693 correspondant au 117^{ème} rang mondial et 9^{ème} en Afrique et le Maroc, 0,683 occupant le 123^{ème} rang mondial et 10^{ème} en Afrique. Tels sont les dix pays les plus développés en Afrique classés à l'aune de leur IDH.

Le premier pays ouest-africain à être mieux classé mais dans la catégorie du développement humain moyen, est le Ghana avec un IDH de 0,632 occupant le 133^{ème} rang, suivi de la Mauritanie et de la Côte d'Ivoire, respectivement 158^{ème} et 159^{ème} avec un IDH de 0,556 et 0,550. Tous les autres pays restants de l'Afrique de l'Ouest se trouvent dans la catégorie du développement humain faible avec un trio de tête composé du Togo, du Nigéria et du Bénin, avec respectivement un IDH estimé à 0,539, 0,535 et 0,525 et occupant les 162^{ème}, 163^{ème} et 166^{ème} rangs du classement mondial de l'IDH. Le Niger ferme la marche avec un IDH de 0,400 correspondant au 189^{ème} rang mondial juste devant le Tchad et le Soudan du Sud qui sont les deux derniers mal classés au monde.

En définitive, un seul pays africain est dans la catégorie du développement humain très élevé, 7 dans la catégorie du DH élevé, 16 dans la catégorie du DH moyen et 27 dans celle du DH faible.

3.1.3 DÉVELOPPEMENT HUMAIN À PARTIR DE L'IDHI

A la différence de l'IDH, l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) tient compte des inégalités dans la répartition de chaque dimension de l'IDH au sein de la population.

Le PNUD a apporté une précieuse clarification à cet indicateur en ces termes, « L'IDHI reflète les inégalités existant dans les dimensions de l'IDH en « réduisant » la valeur moyenne de chaque dimension en fonction du niveau d'inégalité qu'elle présente. Ainsi, l'IDHI est en théorie égal à l'IDH s'il n'existe aucune inégalité entre les individus, mais il décroît pour s'éloigner de l'IDH à mesure que les inégalités augmentent. Autrement dit, l'indice ajusté représente le niveau réel du développement humain (tenant compte des inégalités), tandis que l'on peut considérer l'IDH comme un indice de développement humain « potentiel » qu'il serait possible d'atteindre en l'absence de toute inégalité. La différence entre les deux indicateurs, exprimée sous forme de pourcentage, indique la « perte » subie par le développement humain potentiel en raison des inégalités » (PNUD, 2011) [6].

Il faut convenir avec l'PNUD que le niveau de développement réel devrait se mesurer au travers de l'IDHI qui relève les inégalités dans la distribution des richesses aux populations où clairement certaines couches en sont dépourvues.

De ce point de vue, voici le classement selon cet indicateur qui, à certains niveaux est bouleversé et ne donne pas le même résultat partout.

Classement	IDH	IDHI
1	Maurice	Maurice
2	Seychelles	Seychelles
3	Algérie	Algérie
4	Égypte Tunisie	Tunisie
5		Gabon
6	Libye	Égypte
7	Afrique du Sud	Maroc
8	Gabon	Sao Tomé et Príncipe
9	Botswana	Afrique du Sud
10	Maroc	Zimbabwe

Source: Extrait du tableau de classement selon l'IDH, 2022

D'après ce tableau, le pays africain le plus développé est toujours l'île Maurice, suivi également des îles Seychelles, de l'Algérie, de la Tunisie, du Gabon, de l'Égypte, du Maroc, du Sao Tomé et Príncipe, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe. Avec

l'IDH, deux pays ont perdu leur place parmi les dix premiers, il s'agit de la Libye qui n'a pas été classée suivant cet indicateur et le Botswana. L'Égypte passe du 4^{ème} au 6^{ème} rang, l'Afrique du Sud, du 7^{ème} au 9^{ème} rang. Le Gabon a amélioré son classement en passant du 8^{ème} au 5^{ème} rang, ainsi que le Maroc qui occupe le 7^{ème} rang contre le 10^{ème} avec l'IDH.

3.1.4 DÉVELOPPEMENT HUMAIN À PARTIR DE L'IPM

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est le pourcentage de la population dont la pauvreté est multidimensionnelle, ajusté à l'intensité des privations. Cet indicateur complète celui de la pauvreté monétaire qui, au fil des décennies a clairement montré ses limites. Ainsi, d'après le PNUD et l'OPHI (2019) [7], « L'IPM est un complément de l'évaluation de la pauvreté monétaire. L'estimation de la pauvreté monétaire est pertinente mais ne révèle pas tout. Il a été démontré que les personnes qui connaissent des privations multiples dans des domaines fondamentaux de leur vie, tels que l'éducation, la santé, la sécurité ou l'emploi, ne sont pas forcément pauvres sur le plan des revenus (Bourguignon et al. 2008), et les politiques visant à réduire la pauvreté monétaire peuvent n'avoir aucune incidence sur ces autres types de privation ».

La présentation de la situation de pauvreté donne le classement suivant des dix pays africains les moins pauvres. S'agissant d'abord du taux de pauvreté, la Tunisie est le pays dont le taux est le plus faible, soit 0,8% devant les Iles Seychelles, 0,9%, l'Algérie, 1,4%, la Libye, 2%, l'Égypte, 5,2%, l'Afrique du Sud, 6,3%, Sao Tomé et Príncipe, 11,7%, le Gabon, 15,6%, le Botswana, 17,2% et le Royaume d'Eswatini, 19,2%. Quant aux pays les plus pauvres par rapport à leurs taux de pauvreté, les 10 premiers d'entre eux, sont par ordre, le Soudan du Sud avec un taux de 91,9 %, le Niger, 91%, le Tchad et le Burkina avec 84,2% chacun, la République centrafricaine, 80,0%, le Burundi, 75,1%, le Mozambique, 73,1%, le Madagascar, 69,1%, l'Éthiopie, 68,7% et la Guinée, 66,2%.

3.2 ANALYSE DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

Il s'agit dans cette partie de faire une analyse critique des indicateurs de mesure du développement en relevant leur insuffisance, notamment le PIB, l'IDH et l'IPM.

Cette analyse se fera à la lumière des définitions du concept du développement qui confère ainsi des éléments d'appréciation du contenu des différents indicateurs. Il s'agira plus précisément de retenir une définition plus ou moins consensuelle pour permettre au final de positionner les indicateurs au regard des éléments définitionnels de ce concept.

3.2.1 SYNTHÈSE DES DÉFINITIONS DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

Le concept de développement est une notion complexe en raison de l'étendue des besoins humains à réaliser et qui dans le même temps implique que soient mises en avant plusieurs théories et thèses y relatives. De ce point de vue, il est ainsi et toujours illusoire de converger les opinions vers une définition consensuelle qui satisferait tout le monde à quelques exceptions près. Néanmoins, il est commode de rappeler ici et en fonction des objectifs liés à cette partie, les quelques définitions qui peuvent paraître plausibles et nécessaires à ce travail d'analyse. Ces définitions sont celles qui ont mis l'accent sur les facteurs humains étant donné que par-delà tout, l'homme est le destinataire du développement.

Selon le PNUD (1986) cité par Fabrice HATEM et Diana MALPEDE (1992) [8], le développement est « la maximisation du potentiel humain, mais aussi son utilisation la plus large pour le progrès économique et social ». Ce concept, d'après toujours cette institution, renvoie à « un processus qui doit conduire à l'élargissement de la gamme de possibilités qui s'offrent à chacun » et à « une amélioration de la qualité de vie individuelle et sociale de la personne ». La dernière partie de la deuxième définition du PNUD, qui considère la qualité de vie comme finalité du développement, revêt pour nous un grand intérêt. Puisque d'après Launois et al, 1995 cité par Béatrice BEAUFILS, (1997) [9], la qualité de vie dépend de multiples facteurs comme le revenu, la liberté, les conditions de vie et la qualité de l'environnement ». Selon également Edlund et al, 1993 cité toujours par Béatrice BEAUFILS, op. cit.), il s'agit d'atteindre les buts personnels que l'on poursuit de mener une vie normale et d'avoir une vie socialement utile ».

La définition du concept de développement donnée aussi par Bernard CONTE nous paraît également intéressante en ce sens que d'après lui, « Le concept de développement apparaît plus englobant que celui de croissance, en ce sens qu'il implique la croissance mais au-delà, met l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux, la réduction des inégalités, du chômage et de la pauvreté. Le développement ne peut s'opérer sans croissance mais « une croissance sans développement » est envisageable pour certains » (Bernard CONTE, 2001) [10].

Cette définition précise davantage celle du PNUD en évoquant entre autres, la réduction du chômage (même si ce n'est pas clairement ressorti dans les composantes de l'IDH) et la pauvreté.

3.2.2 CRITIQUE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DANS L'ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT (PIB ET PIB/HABITANT)

Par le passé, les indicateurs économiques de développement tels que le PIB et le PIB/habitant, étaient, entre autres, la base du classement des pays par niveau de développement aussi bien sur le plan international que national. C'est ainsi que les États-Unis sont en peloton de tête des pays les plus riches au monde. Ce pays est toujours considéré comme le plus développé au monde grâce à son PIB supérieur à ceux des autres. Pourtant, sa population n'est pas pour autant la plus heureuse au monde ou comme le déclare Gérard BOISMENU (2009) [11] « Au plan de la richesse par habitant, les États-Unis sont certainement le pays le plus riche, mais on ne peut en déduire que la population américaine est la plus riche ». Cette réalité qui peut paraître paradoxale, s'explique par l'inégale répartition des richesses au sein de la population américaine. Autrement dit, la richesse d'un pays ne détermine pas automatiquement celle de sa population, à condition de la distribuer équitablement, ce qui reste une vue d'esprit. Cette réalité remet forcément en cause la thèse du déterminisme économique du développement qu'a incarné le PIB pendant longtemps. Le classement à l'aune des indicateurs économiques, contribue à occulter les réalités profondes vécues par les populations.

La littérature critique des indicateurs économiques et du PIB foisonne en remettant en cause le caractère purement économique de la mesure du développement. En effet, de nombreux chercheurs font observer que le PIB présente un caractère incomplet, car, « en reposant principalement sur les valeurs marchandes, il ignore de nombreux travaux et services non rémunérés, tels que les services à la personne rendus au sein des familles » (Marc Fleurbaey, Guillaume Gaulier, 2011: 103) ou « des activités qui relèvent de la sphère domestique, alors même que des activités à finalité identique peuvent relever ailleurs de la sphère marchande » (C. Vanderporten, D. Peeters, M. Lennert, 2011) [12]. Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis (2017) [13] en ont identifié deux types de limites, les limites techniques où le calcul du PIB ne tient pas compte du rythme des inflations et où entreprises et pays gonflent parfois les chiffres, et les limites conceptuelles qui se traduisent par la non prise en compte de « l'existence de services négatifs » et « de nombreuses activités économiques, par ailleurs importantes pour l'épanouissement social et individuel ».

3.2.3 ANALYSE DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)

La prise en compte de l'indice de développement humain (IDH) dans l'évaluation du développement en lieu et place du PIB/habitant qui, pendant longtemps, a fait cavalier seul, reste l'une des réformes les plus déterminantes dans le monde du développement. Désormais, le classement des pays par le PNUD est basé sur cet important indicateur qui « a révolutionné le débat sur le développement et est venu remplacer le revenu par habitant en tant que seul indicateur de l'avancement du développement » (PNUD, 2018) [14]. Son émergence est consécutive à de nombreuses lacunes constatées au niveau des indicateurs économiques telles que présentées ci-haut.

Cela a permis de considérer beaucoup d'autres facteurs qu'économiques pour rendre compte de l'épanouissement, du progrès ou encore du bien-être des populations. L'IDH reste un indicateur essentiel dans l'évaluation du développement conduite par le PNUD dans tous les pays au monde. Cet indice prend en compte trois dimensions importantes du développement à savoir, le « bien-être matériel (via le PIB par habitant en PPA¹), la santé (via l'espérance de vie à la naissance), l'éducation (via le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisation des adultes) » (Jérôme Accardo, Fabrice Murat, Gaël de Peretti (2009) [15] ou encore « vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent » (PNUD, 2022) [4].

Les secteurs de la santé et de l'éducation ont été toujours considérés comme des domaines fondamentaux du développement de par leur importante part contributive apportée dans l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations. Ces secteurs sont tellement essentiels qu'il ne nous paraît pas opportun de s'attarder sur les deux éléments dont l'importance n'est plus à démontrer. Néanmoins, nous invoquons quelques exemples pour illustrer et confirmer cette assertion. Pour ce qui est d'abord de la santé évaluée sur la base de l'espérance de vie à la naissance, Marc Fleurbaey et Guillaume Gaulier affirment que « la santé est souvent citée comme la première source de bien-être, et une meilleure santé peut être considérée comme équivalente à un revenu plus élevé » (Marc Fleurbaey et Guillaume Gaulier, 2006) [16]. Selon l'OMS cité par Béatrice BEAUFILS (1997: 6), la santé n'est pas seulement « l'absence de maladies ou d'infirmités », mais « un état complet bien-être physique, psychologique et social ».

S'agissant de l'éducation, les mêmes auteurs avancent que, « L'éducation a un effet indirect sur le niveau de vie par le biais de la productivité, et cet effet est enregistré ici, mais elle a sans doute aussi un effet direct sur la satisfaction et

¹ Parité de pouvoir d'achat

l'épanouissement humain, qui pourrait être pris en compte par une correction équivalente de revenu » (Marc Fleurbaey et Guillaume Gaulier, op. cit.21) Marc Fleurbaey et Guillaume Gaulier, 2006) [16].

Pour ce qui est de la troisième composante de l'IDH, le niveau de vie dont la compréhension ne coule pas de source pour tout le monde, nous allons y réserver une attention particulière.

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSE, 2021) [17], le niveau de vie correspond au revenu du ménage divisé par le nombre d'individus composant ce ménage, appelés unités de consommation (UC). De ce fait, le niveau de vie de tous ces individus est le même puisque partageant un même revenu réparti équitablement. Le calcul du niveau de vie se fait suivant ce que l'OCDE appelle « l'échelle d'équivalence modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans ». La présente étude ne s'est pas intéressée à comprendre pourquoi et comment s'est construite cette échelle d'équivalence afin d'en analyser la fiabilité.

Dans sa thèse de doctorat, Joseph Emmanuel MATA (1999) [18] présente le niveau de vie des ménages comme dépendant des avantages dont ils bénéficient, qui « découlent entre autres de la consommation ou de la capacité qu'ont les ménages à consommer ».

Il est évident, de ce point de vue que l'évaluation du niveau de vie d'un ménage est basée sur sa capacité de consommation des biens (matériels) et services (biens immatériels).

Les promoteurs de l'IDH ont apporté des changements notables dans l'évaluation du développement, d'abord en intégrant désormais les indicateurs d'ordre humain, mais également en considérant en lieu et place du PIB, le niveau de vie qui est mesuré au travers du rapport entre le revenu et les besoins (d'un ménage). A titre d'exemples, l'on peut évoquer les besoins en santé, éducation, alimentation, logement, etc.

La pertinence du choix des indicateurs complémentaires à celui du niveau de vie dont la base reste le revenu, réside dans le fait que l'on peut disposer de revenus élevés sans toutefois s'épanouir dans les domaines clés du développement que sont la santé, l'éducation, l'alimentation, le logement, le transport, etc. Autrement dit, il existe d'autres réalités non accessibles à travers le seul revenu dont dispose. En effet, l'on peut affirmer sans détour que tous ceux qui ont accès à la santé et à l'éducation, ne sont pas forcément ceux qui disposent de revenus moyens ou élevés. Il y en a parmi les couches vulnérables ou pauvres, qui, sensibilisées, ne pratiquent pas par exemple l'automédication qui parfois est liée à l'ignorance et non aux dépenses qu'occasionnent les consultations que redoutent les patients. D'ailleurs, il y a des familles à revenus élevés qui s'adonnent à cette pratique par souci de souveraineté et d'indépendance. En effet, les résultats d'une étude réalisée au Burkina Faso, révèlent qu'outre la pauvreté, la non fréquentation des centres de santé tient également au souci d'autonomie des malades qui préfèrent eux-mêmes choisir les médicaments à prendre face à la maladie et de souveraineté qui traduit le refus de se soumettre à l'emprise de l'agent médical (Sidbéwendin et al, 2016) [19].

De même, nombreux sont aujourd'hui les enfants scolarisés qui le sont non pas parce que leurs parents ont les moyens financiers conséquents, même si l'on peut admettre que certaines écoles et formations sont réservées aux enfants des familles riches, mais parce que les parents ont compris l'importance pour leurs enfants d'aller à l'école. Au sujet des adultes qui devaient suivre des cours d'alphabétisation, nombreux d'entre eux sont ceux qui n'y ont pas accès pour plusieurs raisons. Mise à part la pauvreté qui est un facteur déterminant dans pratiquement tous les domaines de la vie, des études citent également les charges familiales et ménagères, parfois les actes d'intimidation et de violence et l'éloignement par rapport aux lieux de formation, qui limitent la participation des adultes à la formation en alphabétisation (Natalie Lavoie et al, 2004) [20].

Ces informations rapportées ci-haut, permettent de se rendre à l'évidence que les revenus ne sont pas le seul facteur favorisant ou limitant l'accès à la santé et à l'éducation, bien d'autres peuvent aussi permettre ou empêcher d'y parvenir.

Malgré ces avancées intéressantes enregistrées dans l'emploi de l'IDH, celui-ci n'est pas exempt de critiques. Il est reproché au PNUD qui en est le promoteur, de s'être permis seul de faire le choix de surcroît arbitraire des variables et leurs pondérations sans soumettre ce choix à des débats publics pour confronter des points de vue et aboutir à un consensus (Jérôme Accardo, Fabrice Murat, Gaël de Peretti (2009) [15].

De plus, l'IDH, même s'il prend en compte le PIB pour mesurer le niveau de vie des individus, n'a pas contribué à régler ce qui était reproché aux indicateurs économiques notamment les activités et services nuisibles tels que la pollution de l'environnement et les activités informelles comme celles menées par exemple par des domestiques.

3.2.4 L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE (IPM)

C'est le pourcentage de la population dont la pauvreté est multidimensionnelle, ajusté à l'intensité des privations. Cet indice complète celui de la pauvreté monétaire qui, au fil des décennies a clairement montré ses limites.

Pour cet indice, l'accent est mis sur les privations dont sont victimes les populations dans dimensions que sont la santé, l'éducation et les conditions de vie avec douze indicateurs définis en 2017 par la CESAO, cités par Abdelkhalek Touhami et Dorothee Boccanfuso (2022) [21], à savoir, « La fréquentation scolaire et le nombre d'années de scolarité. La dimension santé comprend trois indicateurs: la nutrition, la mortalité infantile et les grossesses précoces combinées aux mutilations génitales féminines. Les indicateurs de niveau de vie retenus sont: l'accès à l'électricité, des installations sanitaires adéquates, de l'eau potable, du combustible de cuisson propre, un sol et un toit adéquats, l'absence de surpeuplement ou de surdensité dans le logement du ménage et l'accès à un minimum d'informations, de mobilité et de moyens de confort dans le logement ».

A travers ces douze indicateurs, l'IPM a mieux fait que l'IDH en allant notamment au-delà du bien-être matériel que traduit le niveau de vie pour intégrer d'autres facteurs très importants tels que l'accès à l'eau, à l'électricité, à l'information, du combustible de cuisson propre, un sol et un toit adéquats, de mobilité pour ne citer ceux-ci. De ce point de vue, l'IPM nous paraît plus crédible que l'IDH et les processus de développement doivent être construits autour de cet important indice en y intégrant aussi le cadre relationnel des individus.

Il s'agit ainsi de l'accès aux services sociaux de base tellement importants pour l'épanouissement des populations, qu'il urge d'assurer, de maintenir et de pérenniser.

4 CONCLUSION

Le développement est un processus complexe qui suscite plusieurs thèses tout aussi diversifiées que controversées concernant sa définition. Le présent travail a consisté en la présentation et l'analyse les données publiées en 2022 par le PNUD, dans son rapport intitulé « Rapport du développement humain 2021-2022 ».

Au terme de cette étude, il est important d'abord de noter l'incapacité des indicateurs économiques tels que le PIB, de mesurer le niveau de développement qui s'évalue désormais et ce grâce au PNUD, au travers de bien d'autres indicateurs à caractère humain. L'on sait que la finalité des processus de développement reste le développement humain ou social qui se caractérise par le bien-être et la qualité de vie des populations.

L'analyse des différents indicateurs tels que l'IDH, l'IDHI, l'IPM, etc... sur la base desquels le PNUD publie ses rapports, apparaissent pertinents au regard de nombreuses dimensions qui définissent une population épanouie ou heureuse. A cet effet, l'étude a démontré à travers quelques exemples, que le bien-être économique n'est pas en soi une garantie du bonheur pour un pays. C'est l'exemple des Etats Unis qui sont indiscutablement la première puissance économique mondiale, mais qui, sur le plan du bonheur de sa population, est classé loin derrière les pays scandinaves reconnus à l'échelle internationale, comme les pays les plus développés au monde, du point de vue du bien-être humain. Le même constat est fait en Afrique où, d'après le classement du PNUD en 2022, en Afrique, le Nigéria qui pourtant est la première puissance économique du continent, n'y est pas le plus développé en considérant les indicateurs humains.

La pluralité des approches et leur adaptation aux contextes sociaux et humains, paraissent ainsi très importantes pour évaluer de façon plus ou moins objective, le niveau de développement des pays.

REFERENCES

- [1] Foly Ananou, Les stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) ont-elles été efficaces ? 2015.
- [2] Philippe Hugon, L'Afrique Défis, enjeux et perspectives en 40 fiches pour comprendre l'actualité, Groupe Eyrolles, 2017.
- [3] Francis Gendreau, *Démographies africaines*, Editions ETEM (Editions Scientifiques, Techniques et Médicales), Paris, 1996.
- [4] PNUD, *Rapport sur le développement humain*, 1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis, 2022.
- [5] ONU, La déclaration universelle des droits de l'homme, 2015.
- [6] PNUD, *Rapport sur le développement humain: Un Meilleur Avenir pour Tous*, 1 UN Plaza, New York, NY 10017, USA, 2011.
- [7] PNUD et OPHI, L'Indice de pauvreté multidimensionnelle au service des ODD: comment élaborer un IPM national, Université d'Oxford, USA, 2019.
- [8] Fabrice Hatem et Diana Malpede, Le développement humain: Genèse et perspective d'un concept, 1992.
- [9] Béatrice Beaufile, *La qualité de vie*, GRIFS, Université Paris 8, RDR « Santé, vieillissement, société », 1997.
- [10] Bernard CONTE, Le développement: concept et différentes approches <http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/intro1.htm>, 2001.
- [11] Gérard Boismenu, *L'inégalité des ressources en perspective comparée*, Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), Fondation Lucie et André Chagnon, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Société d'habitation du Québec (SHQ). 2009.

- [12] C. Vandermotten, D. Peeters, M. Lennert, *Le PIB et ses insuffisances comme mesure du développement régional*, Rapport pour le groupe des Verts / Alliance libre européenne au Parlement européen, Université libre de Bruxelles, Faculté des Sciences, IGEAT (Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire), 2011.
- [13] Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis, Les effets « pervers » de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? 2017.
- [14] PNUD, *Indices et indicateurs de développement humain*, Édition et réalisation: Communications Development Incorporated, Washington DC, Etats Unis, 1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis, 2018.
- [15] Jérôme Accardo, Fabrice Murat, Gaël de Peretti, L'indice de développement humain: une approche individuelle, INSE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), 2006.
- [16] Marc Fleurbaey et Guillaume Gaulier, Comparaison internationale de niveau de vie, un nouvel indicateur, Les Essais de Telos-Eu, 2011.
- [17] INSE, *Niveau de vie, 2009*. [Online] Available: <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1890>.
- [18] Joseph Emmanuel Mata, Conditions et niveaux de vie dans une région en mutation, une analyse économétrique de la consommation des ménages dans le Nord-Pas-de-Calais, Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILE, Faculté des Sciences Économiques et Sociales, 1999.
- [19] Sidbéwendin David Olivier Ilboudo, Issa Sombié, André Kamba Soubeiga, Tania Dræbel, *Facteurs influençant le refus de consulter au centre de santé dans la région rurale Ouest du Burkina Faso*, Dans Santé Publique, Éditions S.F.S.P., 2016.
- [20] Natalie Lavoie, Jean-Yves Levesque, Shanoussa Aubin-Horth, Lucille Roy et Sylvie Roy, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, Obstacles à la participation des adultes peu scolarisés à des activités de formation dans un cadre d'éducation formel et non formel, Rapport de la recherche, Les Éditions Appropriation, 2004.
- [21] Abdelkhalek Touhami et Dorothee Boccanfuso, Indice de pauvreté multidimensionnelle et programmes de protection sociale, Publication des Nations Unies, CESA0, United Nations House, Riad El Solh Square 2022.